



COMITE DIRECTEUR 2024 AS VITRE GOLF

Procès-Verbal du 01/02/2024

Présents : Jean Jacques Chiloux, Karine Croizean, Isabelle Dussous, Loïc Moulin, Benoit Taupin,

ORDRE DU JOUR :

- Conditions d'adhésion
- Calendrier des activités
- Mode de communication

POUR RAPPEL

- Le **maintien de l'association a été voté à l'unanimité** par l'ensemble de membres adhérents ou représentés **ainsi que la modification des statuts**. Elle n'est plus affiliée à la fédération de golf.
- L'association Vitré Golf est une association sportive de loisir.
- La composition des membres de l'association sont des membres actifs ou adhérents à jour de leur cotisation annuelle dont le montant est défini par le bureau. La 1ère année de cotisation sera majorée.
- Pour communiquer ou envoyer les règlements pour l'adhésion ou la validation des inscriptions sur ISP. Chaque adhérent doit soit l'envoyer par la BP ou s'il le souhaite après demande par virement sur le compte de l'AS Vitré Golf.

AS Vitré Golf
BP 10238
35502 VITRE CEDEX

- Les modes de communication restent le site de l'association Vitré Golf, la ligne de téléphone et l'adresse électronique.
 - <https://www.asvitregolf.com/>
 - 0769458713 et asvitregolf@gmail.com

AVENANT AUX CONDITIONS D'ADHESION :

- La condition d'être adhérent (PV1) est trop restrictive et ne permet pas à certains adhérents fidèles à l'AS vitré Golf depuis les dernières années difficiles de bénéficier des activités proposées par l'AS Vitré Golf.
- Aussi le bureau directeur a décidé de modifier l'accès à la cotisation à 15 euros. **TOUT MEMBRE** qui a été adhérent **sur la période de 2020 à 2023 au moins une année** pourra cotiser à 15 euros. Pour les autres la cotisation est majorée à 200 euros. (cf article 5 des statuts et article 9 du nouveau RI)

ACTIVITES 2024

- **Sortie golfique** avec green fee et restauration inclus à moitié tarif (l'AS prend en charge la moitié du cout de la sortie), inscriptions sur ISP. Pour valider l'inscription, la

priorité sera faite aux adhérents qui auront réglé. **BIEN LIRE LES DATES ET INFORMATIONS**

- **GRANVILLE** le samedi 2 mars
- **LAVAL** le samedi 20 avril
- **SABLE SOLESMES** le samedi 15 juin
- **PLENEUF VAL ANDRE** le samedi 28 septembre

- **Cours collectifs avec Thomas Vimbert, 5 cours à suivre** sur le même créneau
 - 1ère session : février /mars (2 places restantes),
 - 2ème session : octobre/novembre 2024 (avec priorité à ceux qui n'ont pas participé à la première session)

- **Green fee à tarifs préférentiels pour Granville à utiliser comme vous voulez en basse saison (jusqu'au 31 décembre 2024).**

Fait à Vitré le 02/02/2024

La présidente :

Karine Croizean

La trésorière :

Isabelle Dussous

Le secrétaire :

Benoit Taupin